

REVUE DE PRESSE S09

www.sada.co

Du 23.02 au 01.03.2015

Page 2 : En Europe, la filière sucrière se prépare à l'après-quotas

Page 3 : Le canal Seine-Nord voit le jour et mettra les entreprises dans la lumière

Page 6 : Lillers - La sucrerie de Lillers prévoit une dizaine d'embauches / an

Page 7 : Emilie Delloye porte un programme immobilier haut de gamme jamais vu à Lyon !

Page 8 : Cameroun : Cosumar, un complexe sucrier de 90 millions d'euros.

En Europe, la filière sucrière se prépare à l'après-quotas

(Diffusé le 25.02.2015 – www.rfi.fr)

Les producteurs de betterave sucrière anticipent avec crainte la disparition des quotas européens dans deux ans. Ils négocient déjà avec les raffineurs de sucre et comptent sur l'essor du bioéthanol en Europe.



2016 sera la dernière année des quotas sucriers en Europe. Getty Images/Anthony Masterson

La filière sucrière se prépare à l'après-quotas en Europe. Il reste encore deux campagnes, mais après les semis de 2016, ce sera terminé. Il n'y aura plus de quotas ni de prix minimum pour le sucre, duquel découlait jusqu'à présent le prix de la betterave sucrière, première ressource des raffineries de sucre en Europe et dont la France est le premier producteur.

Sans quotas, les betteraviers français craignent une hausse de la production en Allemagne, en Belgique, au Royaume-Uni, et en Pologne, qui risque de peser davantage sur le prix européen du sucre, déjà au minimum 400 euros la tonne. « Avec la fin des quotas, les producteurs de sucre vont bien retrouver une liberté d'exporter sur le marché mondial, mais là aussi à quel prix », s'inquiète la Confédération générale des planteurs de betteraves, « le cours mondial s'est effondré à 360 euros la tonne de sucre blanc, même le Brésil ne s'en sort pas ».

C'est pourquoi, les producteurs européens négocient actuellement des accords interprofessionnels avec les raffineries, pour garantir les prix selon les débouchés : sucre pour l'Europe, sucre à l'export, alcools industriels ou éthanol. La filière espère aussi que le Parlement européen confirmera son vote d'hier en commission Environnement. Le texte impose 6,5 % d'énergies renouvelables spécifiquement dans l'essence, alors que jusqu'à présent tous les carburants étaient confondus.

Cela aurait pour effet de généraliser le carburant E10 à base d'éthanol dans les 28 pays de l'Union, jusqu'alors plutôt portée sur les voitures diesel, et donc plus encline à incorporer du biodiesel dans les moteurs. Confirmation de ce coup de pouce au bioéthanol dans les mois qui viennent.

Écrit par Claire FAGES.

ÉCOUTER CE PODCAST SUR WWW.SADA.CO (25.02.2015)

Le canal Seine-Nord voit le jour et mettra les entreprises dans la lumière

(Publié le 22.02.2015 – www.courrier-picard.fr)

L'État rendra, jeudi 26 février, son dossier à l'Europe pour boucler le financement du canal. Les quatre grosses entreprises locales évoquent leur développement grâce à lui.



Visible à des kilomètres à la ronde, surtout la nuit, l'entreprise Tereos Syral se félicite de l'atout compétitif que lui apportera le canal.

André Salomé, président de la Communauté de communes du Pays neslois, a organisé une réunion de travail sur le canal Seine-Nord Europe (CSNE) vendredi 20 février. Il avait invité Rémi Pauvros, député du Nord et grand architecte du CSNE, ainsi que les directeurs des quatre principales entreprises agro-industrielles du bassin, Tereos Syral, Ajinomoto Foods Europe, Noriap et Kogeban, implantées dans la zone industrielle de Nesle - Mesnil-Saint-Nicaise, tout près du futur canal.

Il s'agissait de mettre en commun la compétitivité de ces entreprises pour enrichir la faisabilité de la plateforme multimodale de Nesle et le port céréalier de Languevoisin. Car ce canal, Rémi Pauvros en est persuadé, il va se faire : « La question n'est plus de savoir si on fait ou pas le canal, la réponse est oui, les différents groupes politiques portent le canal et il va se faire. Ici, le territoire a anticipé, investi et il y a une multimodalité et une complémentarité des moyens de transport, avec l'autoroute à quelques kilomètres, le chemin de fer, bientôt ce canal et la route ».

Le député nordiste et le président intercommunautaire souhaitent réunir les quatre chefs d'entreprise, afin de déterminer les conditions optimales de réalisation.

Pour Jacques de Villeneuve, président de Noriap, spécialisée dans la collecte et la commercialisation de céréales : « Le canal va changer toute la logistique au nord de Paris. Nous avons fédéré autour de nous des coopératives de Normandie, de Champagne-Ardenne, et de toute la Picardie, ainsi qu'un chargeur de l'Union nationale des coopératives pour le port privé céréalier. Ce site sera complémentaire à la plateforme de Nesle ». Aujourd'hui, Noriap transporte ses produits à 40 % par le train (500 par an) et par camions (50 %). « Les 10 % restants partent en fluvial. Le canal permettra de changer la donne de manière considérable ».

Même constat chez Kogeban, la centrale de cogénération biomasse où 100 camions acheminent chaque jour du bois (400 000 tonnes par an). « Nous envisageons d'utiliser le canal pour faire venir 150 000 tonnes de bois par barges », annonce Christophe Baudalet, son directeur. « Ce bois servira dans notre centrale de Nesle, mais aussi dans celle d'Estrées-Mons (CBEM) », termine-t-il en lâchant une information qu'il ne détaillera pas plus : « Il y a aussi d'autres projets qui sortiront de terre dans les années à venir ».

Du côté de Tereos-Syral, le directeur, Valery Bauchart, arbore lui aussi un large sourire. « Le canal va apporter un atout compétitif sur le transport de matières premières. Nous sommes concernés par 800 000 tonnes par an, traitées aujourd'hui à 60 % en camions et à 40 % en trains. Avec le canal, nous allons considérablement baisser nos coûts logistiques et nous serons plus compétitifs ».

Chez Ajinomoto, Jacques Chaudret, le directeur prône un même discours : « Nos coûts logistiques vont être réduits grâce au canal et nous serons de meilleurs concurrents sur le marché asiatique. Aujourd'hui, nous sommes à 100 % sur le transport routier. Avec le canal, nous allons être en connexion directe avec les grands ports du Nord, et des containers pourront partir directement en Afrique ou en Amérique ».

TOUJOURS DU MONDE POUR LE « OUI, MAIS... »

Certains sont sortis un peu sonnés de la réunion avec Rémi Pauvros. « Alors on va l'avoir notre canal, finalement... », murmuraient-ils avec de larges sourires et des yeux qui pétillent. Cela fait plus de trente ans que le canal Seine-Nord Europe est dans les tuyaux.

Mais plusieurs participants ont élevé la voix dans ce concert de louanges. Éric François et Philippe Cheval, présidents des communautés de communes de Haute-Somme et de Haute-Picardie, ont appuyé là où ça fait mal. Le premier a du mal à avaler que la plateforme d'Éterpigny soit balayée. « Deux plateformes s'imposent, Nesle et Marquion. Pour le reste, Péronne ou Noyon, je n'ai pas à décider à votre place. Le dossier est entre les mains de l'État et des élus territoriaux », répond Rémi Pauvros. En clair, si vous attirez des entreprises, l'État pourra vous épauler pour créer un quai.

Philippe Cheval en rajoute une louche : qui seront les partenaires financiers de ces plateformes supplémentaires ? La Région qui, semble-t-il, aura la compétence économique ? Rémy Pauvros lui réplique que c'est « un sacré cadeau ! Prendre la main sur les plateformes, c'est prendre la main sur le foncier. Qu'est ce qui va être rentable, d'après vous ? Des

investisseurs belges s'intéressent déjà au foncier. Je suis persuadé qu'il y aura des investisseurs intéressés par ce type d'opération, qui sauront placer leurs billes où il le faut. »

Antoine Bruchet, premier adjoint de Ham, plaide, lui, pour les personnes en chantier d'insertion, pour qu'elles puissent, elles aussi, profiter de la manne promise par le chantier. Rémi Pauvros approuve l'idée d'aller plus loin que les obligations légales. À voir si ce sera suivi d'effet.

Écrit par Vincent FOUQUET.

Lillers - La sucrerie de Lillers prévoit une dizaine d'embauches / an

(Publié le 25.02.2015 – www.lechodelalys.fr)

La campagne betteravière est terminée depuis la mi-janvier. La sucrerie de Lillers a été livrée. Le directeur, Alain Haurou-Patou, dresse le bilan.



1 700 000 betteraves ont été travaillées puis produit en sucre, en sirop... « Quand on est en fonctionnement, chaque jour Lillers fait plus de 1 000 tonnes de sucre. Sur le site, nous produisons du sucre cristallisé en vrac. »

Il s'agit de la campagne la plus longue qu'est connu le site de Lillers, avec 121 jours. « Globalement ce fut une bonne campagne. Les performances industrielles se sont améliorées malgré trois incidents : un déclenchement à la chaufferie, un problème de turbo et un tube percé sur une chaudière. Mais la campagne a été très régulière et satisfaisante. »

La campagne betteravière a commencé le 12 septembre et s'est terminée le 11 janvier.

Emilie Delloye porte un programme immobilier haut de gamme jamais vu à Lyon !

(Publié le 24.02.2015 – www.leprogres.fr)

Le projet, basé à Fourvière, est porté par Emilie Delloye, l'héritière d'un groupe sucrier (le groupe Vermandoise).



Emilie Delloye (LEM), sur le site du projet. / Photo Richard Mouillaud

Pour son premier programme immobilier Emilie Delloye, dirigeante de LEM, société de promotion immobilière, héritière du groupe sucrier la Vermandoise, a vu tout en grand. Après avoir jeté son dévolu sur un terrain très convoité situé dans les hauteurs de Fourvière entre Sainte-Irénée et Saint-Just pour mettre au monde son programme immobilier haut de gamme Lugdunum, elle a décidé d'inviter dans son verger ses premiers copropriétaires.

Un troupeau de moutons d'Ouessant dans le verger attendant, ainsi que des ruches d'abeilles qui produiront du miel qu'un apiculteur viendra récupérer et offrir à tous les copropriétaires de la résidence.

Cameroun : Cosumar, un complexe sucrier de 90 millions d'euros.

(Publié le 28.02.2015 – www.le360.ma)

Le groupe sucrier marocain remporte le marché de construction et d'exploitation d'un complexe sucrier de 32.000 ha. Il devra investir près d'un milliard de dirhams.



© Copyright : DR

A l'issue d'un appel d'offres international, le gouvernement camerounais a finalement choisi la Cosumar pour l'édification d'un gigantesque complexe sucrier. Le groupe sucrier marocain a obtenu la note de 80,5/100 contre 62,16/100 pour son plus proche concurrent, le groupe français Somdiaa. Ce dernier participait à travers sa filiale locale, Sosucam, qui domine pourtant le marché du sucre camerounais.

La Cosumar hérite ainsi d'un projet qui avait été confié à Justin Sugar Mills (JSM), filiale de l'Anglais Justin Sugar. Ce dernier n'a pas pu honorer ses engagements financiers, alors qu'il avait projeté d'investir quelque 60 milliards de FCFA, soit 90 millions d'euros.

Emmanuel Bondé, ministre camerounais des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique, avait affirmé en novembre dernier, lors de l'appel d'offres, que le vainqueur de l'appel d'offres bénéficierait de 32.000 ha à planter en canne à sucre.

Écrit par Ndiaye MAR BASSINE.